

Programme de première : Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, 1678.Texte choisi : Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, 1678.

Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. Elle était de la même maison que le vidame de Chartres, et une des plus grandes héritières de France. Son père était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de madame de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. *Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté ; elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. Madame de Chartres avait une opinion opposée ; elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; et elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance. Mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même, et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée.*

Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France ; et quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Madame de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille ; la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame alla au-devant d'elle ; il fut surpris de la grande beauté de mademoiselle de Chartres, et il en fut surpris avec raison. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes.

Pistes de travail

En italiques le passage retenu pour le travail sur la langue.

Point de langue retenu : la coordination – la juxtaposition

Intérêts de cette proposition :

- Montrer ici comment un point de langue appartenant au programme du collège peut permettre d'approcher un texte littéraire et proposer des outils d'interprétation féconds.
- Rappeler l'aspect fondamental de la ponctuation dans les productions écrites, que l'élément de ponctuation le plus anodin est un acte linguistique à part entière et à ce titre producteur de sens.
- Comprendre qu'un texte n'est pas une addition de phrases isolées mais un système cohérent, que cette cohérence est assurée en premier lieu par la ponctuation.
- Eclairer grâce à la ponctuation le non-dit d'un texte.

Activité 1 : Après avoir rappelé ce qu'est une proposition, repérer les éléments qui permettent de relier et d'articuler les propositions principales ou indépendantes entre elles.

Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté ; elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. Madame de Chartres avait une opinion opposée ; elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; **et** elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance. Mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même, et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée.

Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France ; **et** quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Madame de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille ; la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame alla au-devant d'elle ; il fut surpris de la grande beauté de mademoiselle de Chartres, **et** il en fut surpris avec raison. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits étaient réguliers, **et** son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes.

Distinguer les propositions séparées par un signe de ponctuation fort des autres.

Pourquoi ne pas mettre un point à toutes ?

Comment le point virgule est-il ici générateur de sens ?

Le remplacer par un autre mot.

Madame de Chartres avait une opinion opposée **AINSI** elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour **ET** elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux **AINSI** elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; **et** elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance

On voit que le point virgule ici participe au sens du texte, il peut être remplacé par un adverbe ou un outil coordonnant, il peut signifier ici l'explication ou la succession. Parfois les deux lectures sont possibles pour le lecteur et se complètent. Il existe donc un espace interprétatif.

Le dernier point virgule est déjà suivi ici d'un outil de coordination (et) : il s'agit d'une proposition coordonnée.

Question : quel sens présente ici le « et » ? Un sens d'opposition.

On s'aperçoit donc que les paroles de Mme de Chartres ici obéissent à une véritable stratégie argumentative et que les points virgule et le « et » fonctionnent comme de véritables connecteurs logiques. Il s'agit bien pour elle de former une âme, de la couler dans le moule janséniste où elle évoluera.

Activité deux : interroger le rôle du « et » dans le paragraphe deux.

Premier « et » : ici encore pour marquer l'opposition

Deuxième « et » : il permet ici un passage de point de vue dans le texte, une coupure dans le récit pour faire émerger le point de vue du narrateur : « et il en fut surpris avec raison »

Le troisième « et » propose une ambigüité et peut signifier tout à la fois la succession ou l'explication.

Activité 3 :

Au travers de multiples phrases tirées du roman, proposer d'autres substitutions des éléments de ponctuation (travailler sur les deux points notamment) pour comprendre comment ils sont générateurs de sens.

Comment réinvestir :

Dans le cadre du compte-rendu de lecture cursive.

Nous pensions associer le roman de Maylis de Kérangal, *Réparer les Vivants*.

Au travers de ce récit choral, proposer aux élèves de s'attacher chacun à un personnage du roman et d'en faire un portrait d'une page à la manière de Mme de Lafayette en n'utilisant que les propositions juxtaposées. Il y aurait ensuite une mise en commun de tous les portraits du livre pour aboutir à une réécriture de celui-ci sous la forme d'une nouvelle chorale.

Autre réinvestissement possible : ponctuer un poème d'Eluard ou d'Apollinaire. Quels problèmes est-ce que cela pose ?